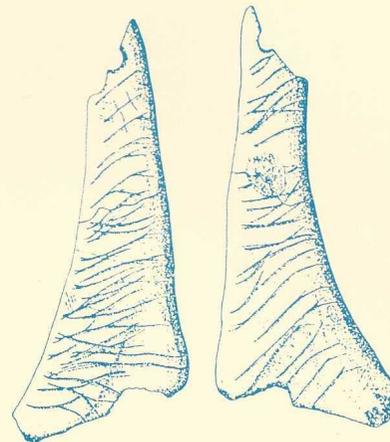


ISSN 1124-2360

PREHISTOIRE QUERCINOISE



0 5

Nouvelles Etudes N°2 - 1995

Bulletin édité par l'Association "PREHISTOIRE QUERCINOISE"

avec le concours du Conseil Général du Lot

SOMMAIRE

	pages
- Claude Lemaire :	
Le mot du Président.....	1
- M. Allard, F. Juillard, Ph Alix :	
Stratégies de fouilles et principaux résultats dans l'abri paléolithique des Peyrugues, à Orniac (Lot).....	2
- A. Beyneix :	
Un vase du Bronze Final II/III de la Grotte des "Brasconies" à Blars -Lot.....	14
- A. Beyneix et M. Humbert :	
L'âge du bronze dans la grotte de Casse-Bartas à Masquières (Lot-et-Garonne).....	16
- J. Clottes :	
Un galet gravé Badegoulien à Vers (Lot).....	26
- C. Lemaire et M-R Séronie-Vivien :	
Une pendeloque gravée de la grotte de Roussignol (Reilhac, Lot) (Magdalénien Supérieur ?).....	47
- G. Maynard :	
Le dolmen de Candare II - Floirac (Lot).....	53
- M-R Séronie-Vivien et C. Lemaire :	
La céramique de la grotte de Soldengroule 1- Reilhac, Lot : nouvel indice d'un véritable bronze moyen en Quercy.....	61
- N. Valdeyron :	
Le Sauveterrien de la grotte des Escabasses - Thémines, Lot.....	65
- M-R Séronie-Vivien :	
La recherche préhistorique en Quercy année 1993.....	72

STRATEGIES DE FOUILLE ET PRINCIPAUX RESULTATS DANS L'ABRI PALEOLITHIQUE DES PEYRUGUES, A ORNIAC (LOT)

Michel Allard*, Francis Juillard**, Philippe Alix***

Situation Géographique et historique.

L'abri des Peyrugues, distant seulement de 3 km de la grotte ornée de Pech-Merle appartient au complexe paléolithique supérieur de la basse vallée du Célé constitué notamment de grottes ornées et d'abris présentant, dans leur contenu, l'essentiel des archives de l'occupation préhistorique de ce secteur.

Cet abri situé dans un élargissement de la vallée, juste en amont de gorges jalonnées de nombreux sites paléolithiques, est creusé en pied de falaise calcaire. Le gisement préhistorique qu'il contient se trouve parfaitement intégré à la partie sommitale d'un dépôt de pente perché à 30 m au-dessus du niveau d'étiage de la rivière. Lors de la mise au jour en 1984, par une fouille clandestine, des premiers vestiges préhistoriques de ce gisement, l'abri était complètement embroussaillé et le sol hérissé de blocs dont la base s'enfonçait plus ou moins profondément.

Une intervention de sauvetage fut immédiatement organisée à la suite de cette découverte pour stopper la perte d'informations engendrée par les travaux clandestins et réaliser la collecte des données archéologiques subsistantes. Une première fouille exploratoire de deux mètres carrés commencée par A. Turq permit déjà de distinguer les deux premières couches préhistoriques qui, par la suite, furent numérotées 3 et 5. Cette opération ayant été interrompue en raison du départ d'A. Turq de la Région, on demanda à l'un de nous de reprendre la fouille du gisement. Celle-ci continuée par un sauvetage urgent en 1985 évolua l'année suivante en sauvetage programmé puis, à partir de 1988, en fouille programmée.

Le Magdalénien moyen-supérieur

L'étude de la couche 3 fut poursuivie en étendant sa fouille à la moitié ouest de l'abri après y avoir installé un nouveau carroyage métrique tridimensionnel basé sur les repères précédents et s'étendant virtuellement sur l'ensemble du gisement. Dès le début, tous les sédiments extraits de la fouille furent tamisés à l'eau, la première année dans la résurgence du Liauzu qui jaillit vingt mètres sous le gisement et ensuite à l'aide d'une installation spécifique de tamisage raccordée au service d'eau le plus proche. Cette fouille relativement étendue amena la mise au jour d'un emplacement structuré de cabane magdalénienne renfermant notamment deux foyers qui répondent à deux occupations successives sans doute très rapprochées dans le temps (Fig. 2). Un bel effet de paroi correspondant à l'arrêt brutal de la dispersion du matériel préhistorique à l'intérieur de la cabane délimitait nettement l'extension maximum de cet habitat vers le nord et l'est. Côtés ouest et sud, le rocher constituait une limite naturelle. Vers le sud-est, l'accès à la cabane par un couloir aménagé entre deux volumineux blocs calcaires couchés était souligné par une échappée du mobilier préhistorique en direction du secteur est de l'abri. L'extension de la fouille de ce côté permit de dégager un petit espace sépulcral entre le couloir et la falaise puis une aire complémentaire d'activité préhistorique, large d'environ trois mètres, le long de la paroi calcaire. Ainsi, il semble que

* M. Allard - Service Régional de l'Archéologie - 7, rue Chabanon - 31000 Toulouse

** F. Juillard - 32270 Nougaroulet

*** P. Alix - 7, Ruelle Boulenois - 60400 VILLE

la totalité de l'espace domestique correspondant à ce campement magdalénien a été explorée lors de la fouille.

Le matériel archéologique correspondant à cette occupation magdalénienne est constitué par d'abondant vestiges lithiques et osseux. D'après P. Chalard (1992), les matériaux lithiques utilisés proviennent, pour une part, des alluvions du Célé et, pour le reste, des gîtes situés notamment à une cinquantaine de kilomètres au nord et à l'ouest du gisement. L'outillage lithique comprend des burins (8,5%) deux fois plus nombreux que les grattoirs, des perçoirs et surtout des microlithes (74%) parmi lesquels on note la fréquence de lamelles et triangles du Martinet et de lamelles denticulées. L'outillage osseux comporte des sagaies et des aiguilles de types et dimensions variés. La parure utilise, pour sa part, les incisives percées de grands herbivores (Renne, Chamois, Bouquetin) ainsi que des coquillages d'origine méditerranéenne et de petites perles-pendeloques fabriquées dans de la stéatite, identiques à celles recueillies à la fin du siècle dernier par V. Brun à Bruniquel. Cet ensemble a été daté par le radiocarbone de 13020 ± 140 ans B.P. (Gif. 7592). Par ailleurs, d'une façon générale, la couche 3 des Peyrugues s'avère présenter d'étroites affinités avec la couche 4 du Martinet (Le Tensorer, 1981) et la couche IX du Flageolet (Rigaud, 1972 et 1978). Enfin, d'après l'étude effectuée par O. Legal sur les restes de poissons, l'occupation du site à cette époque se serait faite durant la belle saison.

Le sondage stratigraphique

Dans le même temps, un sondage de deux mètres carrés, situé entre deux et quatre mètres de la paroi, destiné à évaluer le potentiel archéologique du gisement était réalisé dans la moitié ouest de l'abri. Il traversa 5 m de remplissage préhistorique avant d'atteindre le socle calcaire. Sous un sol récent formé d'une mince couche pulvérulente (couche zéro) contenant très peu de mobilier médiéval remanié furent identifiés une quarantaine de niveaux d'occupations paléolithiques. Ceux-ci concernent la Magdalénien supérieur (couche 3), le Badegoulien (couches 5 à 9), les Solutréens supérieur (couche 10) et inférieur (couches 12 à 14) puis le Gravettien (couches 16 à 35). La surface de la roche au fond de ce sondage plongeant beaucoup plus rapidement vers la vallée que celle des dépôts la recouvrant il est clair que les cinq mètres de stratigraphie ainsi mis au jour ne correspondent qu'à une évaluation minimum de la puissance du gisement.

Le Badegoulien et le solutréen supérieur

Alors que la fouille de la couche 3 avait concerné l'ensemble de l'abri, celle des couches suivantes fut limitée d'abord à la moitié ouest (bandes 6 à 12) en bordure de la paroi calcaire (bandes A, B, C, D). Toute la série badegoulienne (couches 5 à 9) et le Solutréen supérieur (couche 10) furent donc fouillés, dans cet espace restreint, de façon classique malgré les difficultés stratigraphiques dues à la superposition de couches préhistoriques peu différenciées ne présentant pas entre elles de dépôts intermédiaires stériles. Par la suite, la découverte d'emplacements de cabanes dans le Solutréen inférieur (couche 12a) imposa des agrandissements successifs à l'excavation du côté opposé à la paroi. Cela nécessita la reprise de fouilles dans toute la série sus-jacente (Badegoulien et Solutréen supérieur) qui, au fur et à mesure qu'on se rapprochait de la zone du talus livra des couches plus complètes et des niveaux d'occupations supplémentaires contrastant avec l'état résiduel et parfois lacunaire des dépôts observés dans la partie du gisement proche de la paroi. Ces résultats, comme il se devait, entraînèrent une évolution de la problématique de la recherche nécessitant un ajustement de la stratégie de la fouille. L'aire excavée fut donc agrandie, à plusieurs reprises, du côté du talus jusqu'à atteindre, de ce côté, le maximum d'extension possible. Cela permit, en bandes 11 et 12, de déborder suffisamment la zone d'installation des habitats pour que l'on puisse espérer obtenir des coupes sagittales complètes du remplissage préhistorique. Ainsi l'agrandissement qui au départ put apparaître discutable en raison du surcroît de travail qu'il impliquait et l'allongement important de l'opération globale de fouille s'avère aujourd'hui normal et indispensable si nous voulons connaître l'étendue de chaque niveau et repérer certains de ses

remaniements naturels ou anthropiques ainsi que ses éventuels aménagements permettant de comprendre son processus global de mise en place.

La plupart des couches concernant le Badegoulien et le Solutréen supérieur ont pu être subdivisées en niveaux sur la base de critères sédimentologiques. Il n'est cependant pas possible de garantir leur totale exemption de pollution inter-couches en raison notamment du contact direct de leurs industries surtout dans les zones de fond d'abri qui ont été les plus abrasées. Cela permet, néanmoins, pour chaque niveau individualisé dans la série badegoulienne étudiée, d'avoir une représentation statistique tout à fait acceptable du mobilier préhistorique. Celui-ci, peu représentatif des phases anciennes et moyennes (couche 9), largement développées par contre sur le gisement voisin du Cuzoul de Vers (Clottes et Alii 1986) se caractérise ici par un certain épanouissement de phases récentes encore peu connues à l'intérieur desquelles semble se dessiner une évolution marquée notamment par l'apparition et la multiplication des lamelles à dos. Les burins par contre deviennent moins nombreux et les raciettes se raréfient. Simultanément l'ensemble du matériel lithique présente une tendance, toute relative certes, à l'amincissement et à la laminarisation. Des observations du même type ont été faites dans la couche 9 du gisement de Cassegros (Le Tensorer, 1981) notamment pour ce qui concerne la prolifération des lamelles à dos. Enfin, comme l'a montré P. Chalard (1993), le Badegoulien moyen des Peyrugues (C.9) présente, semble-t-il pour sa part, des affinités avec Cassegros (C.10), l'Abri Fritsch (C.5a) et Laugerie-Haute-Est (C.16).

A ce jour, la série badegoulienne a aussi livré des vestiges structurés dans plupart des niveaux d'occupation. Les aménagements de foyers se sont le plus souvent faits à plat sur le sol ou dans de légères cuvettes, avec ou sans entourage de pierres, parfois simplement adossés à un bloc calcaire. En couche 5, une cavité d'une quinzaine de centimètres de profondeur à bords verticaux garnie de restes charbonneux et de quelques galets de quartz semble avoir fonctionné comme four. La couche 9 entièrement imprégnée d'ocre présentait également une structure de chauffe très originale, constituée par une accumulation de petits blocs calcaires, formant une plate-forme parfaitement hémicirculaire d'environ 20 cm d'épaisseur dont le bord diamétral (1,5 m de long) faisait face à la vallée (Fig. 4). La moitié orientale de cette structure contenait un foyer en cuvette dont la base légèrement creusée dans la couche sous-jacente était entièrement garnie de galets quartzeux. Ce foyer rempli de cendres et recouvert, avant son abandon, par deux mandibules complètes de cerf avait été intégralement conservé sous un affaissement de paroi géoliffractée (couche 8). Par ailleurs, en couche 7, plusieurs accumulations isolées de blocs calcaires semblent correspondre à des calages de poteaux. Enfin les derniers agrandissements de la fouille en direction de la vallée ont permis de mettre en évidence, en couche 5, un terrassement préalable à une installation préhistorique. Celui-ci consista à aplanir le sol de l'abri en raclant des niveaux archéologiques accumulés en excès le long de la paroi de façon à constituer, du côté du talus, un remblai maintenu par des blocs de soutènement dressés pour former un véritable muret. Comme nous le verrons plus loin, les aménagements de ce type furent assez fréquents au cours des différents stades d'occupation de cet abri et sont probablement présents dans d'autres gisements, même si jusque là ils n'ont pas encore pu être mis en évidence en raison notamment de la restriction habituelle des fouilles aux secteurs les plus riches en mobilier excluant, de ce fait, l'étude des zones de bordure et de talus. Les remaniements engendrés par de tels terrassements sont d'ailleurs susceptibles d'expliquer parfois, comme ici en couche 5, certains mélanges au sein de mobiliers préhistoriques souvent prétendus homogènes.

Le Solutréen supérieur est représenté ici par un seul niveau (couche 10) dont l'individualisation, réalisée dans quelques rares secteurs, est demeurée le plus souvent impossible en raison non seulement d'un contact direct avec le Badegoulien superposé dont sédimentologiquement il se différencie à peine mais également à cause de creusements effectués par les occupants qui suivirent. Ces creusements furent particulièrement nets au niveau de la structure badegoulienne hémicirculaire (couche 9) déjà citée mais aussi à l'emplacement d'une probable cabane solutréenne arrondie, circonscrite par une couronne de blocs. Cette aire circulaire, nettement délimitée en couche 10, accolée à la paroi de l'abri correspondait aussi à la partie centrale de la zone la plus dense en matériel solutréen supérieur. Son espace interne apparut ainsi totalement

perturbé sans que nous ayons pu en comprendre la raison. Il faut cependant noter que cet habitat aurait été construit exactement sur un amoncellement de petits blocs constitué au Solutrén inférieur (couche 12a) pouvant éventuellement correspondre à une ancienne structure détruite ou à un tas d'épierrement. Le solutrén supérieur de la couche 10 est caractérisé par la présence de pointes à cran, certaines réalisées dans une cinérite carbonifère mieux connue des archéologues locaux sous le nom de "pétrosilex". En l'occurrence, cette roche originaire de l'Aveyron et abondamment exploitée au Néolithique pour la fabrication de haches (Servelle, 1990) n'était pas connue, jusque là, pour son utilisation solutrénienne.

Une partie de l'industrie solutrénienne de ce niveau a déjà, en raison de ses matériaux souvent différents et de son débitage caractéristique, sommairement pu être isolée du matériel badegoulien à laquelle elle se trouve mélangée. Cependant, l'étude technologique entreprise sur ce mobilier des couches 9 et 10 permettra certainement d'en obtenir un tri plus poussé.

Le Solutrén inférieur

Le Solutrén moyen n'apparaissant pas sur ce gisement c'est le Solutrén inférieur que l'on retrouve dans les couches 12 (trois niveaux) et 14 (un seul niveau très résiduel).

La couche 12a fut d'abord fouillée dans les bandes les plus proches de la paroi (A, B, C, D,) ce qui permit la mise au jour, sur un même niveau, de trois emplacements de petites cabanes circulaires (Fig. 5) : l'habitat 1 entièrement dégagé dans la partie centrale de l'aire étudiée ; l'habitat 2 incomplètement fouillé par ce que tronqué par la limite est de la fouille : enfin un troisième habitat à demi dégagé dans la partie nord-ouest du gisement. C'est l'étude de ce dernier habitat dont nous souhaitons avoir une connaissance plus complète qui, au départ, motiva l'agrandissement de la fouille vers la vallée. Une première extension concernant les bandes E et F permit effectivement d'aboutir à la mise à jour de l'habitat 3 dans toute son étendue et montra la réalisation, par les populations solutrénennes avant l'installation de leur campement, d'un vaste terrassement. Celui-ci consista à accroître vers la talus la surface du terre-plein naturel de l'abri par des apports de castine maintenus en place au sommet de la pente à l'aide de blocs calcaires disposés en soutènement. Le souci de mieux connaître les limites des habitats de cet abri ainsi que les franges maximum de dispersion de leurs matériels archéologiques incita à agrandir encore la fouille vers le nord. Il aurait certes été souhaitable de prévoir, dès le début des recherches et avant toute installation du chantier, un large développement de la fouille sur le talus car, au stade d'avancement de nos travaux, nous nous heurtions à plusieurs facteurs limitants : d'abord, au nord-ouest de l'excavation de fouille, la présence d'un énorme bloc calcaire sur lequel s'appuie une part importante des installations du chantier, puis, un peu plus au nord, la clôture du gisement. Malgré ces contraintes difficilement contournables la fouille put être agrandie dans toute la bande G jusqu'au bloc calcaire cité puis, à l'extrémité "est" de celui-ci, de deux mètres supplémentaires vers le nord dans les bandes H et I ce qui devrait permettre, sur 9 m de long, d'obtenir une coupe sagittale quasi complète des couches préhistoriques traversées.

Au niveau de l'habitat 2 la fouille de la couche 12a mit en évidence deux niveaux d'occupation très rapprochés. Une datation de charbons du niveau supérieur livrant une date de mille ans plus récente que celles des autres habitats de la couche (environ 20400 B.P.) montra qu'il s'agissait d'une installation isolée, postérieure au campement multiple concernant les habitats 1 et 3 ainsi que le niveau inférieur de l'habitat 2.

Le démontage de la couche 12a, notamment du remblai et des blocs de soutènement qui agrandissaient sa terrasse, livra directement sur le talus sous-jacent un autre niveau d'occupation solutrén 12a", actuellement en cours d'étude, que la fouille eût totalement ignoré si son étendue s'était limitée à la surface primitivement ouverte. En effet, cette occupation accompagnée d'un modeste débitage lithique n'est présente que sur le talus autour de deux foyers et n'a laissé aucune trace sur le terre-plein naturel de l'abri. Il semble donc s'agir, à priori, d'une très brève halte sur le talus, sans aménagement de cabane. Le terre-plein a peut-être pu servir d'espace de repos

mais apparemment pas d'aire de travail puisque le remblai du niveau 12a qui, éventuellement, aurait pu contenir du mobilier remanié de la 12a" en est, en réalité, totalement dépourvu.

La poursuite de la fouille sous la couche 12 donna accès, après avoir traversé une mince couche 13 archéologiquement stérile, à une couche dégradée et résiduelle constituant le niveau 14. Celui-ci livra les produits d'un petit débitage lithique constitué uniquement de cristal de roche. Malgré l'absence d'outil et de pièce vraiment caractéristique, la nature même du matériau utilisé, l'aspect du débitage et la position stratigraphique de ce niveau tendent à accréditer son attribution au Solutréen inférieur.

Le Périgordien supérieur

L'étude du Périgordien supérieur extrêmement prometteuse puisqu'elle concerne une série stratifiée d'environ trois mètres d'épaisseur a été, pour l'instant, tout juste effleurée par la fouille des niveaux 16 et 18.

Dans le secteur fouillé, le niveau 16 s'est révélé extrêmement pauvre en mobilier lithique relativement riche en résidus d'os brûlés. Il semble que son habitat se situe dans la partie orientale de l'abri laissée en réserve. En effet, les vestiges s'y rapportant se trouvaient exclusivement en bordure "est" de la fouille où, d'ailleurs, la présence des blocs calcaires plus ou moins alignés pourrait correspondre à des traces d'aménagements. L'étude future de ce niveau dans la moitié orientale du gisement s'annonce donc a priori très intéressante d'autant que, par sa position stratigraphique, il semble normalement très proche du Protomagdalénien classique.

La fouille du niveau 18 menée en grand décapage n'est que partiellement réalisée du fait que, du côté du talus, la fouille n'a pas encore atteint ce niveau. L'étude de cette zone d'extension s'avère ici indispensable pour compléter l'étude d'un habitat circulaire (Fig. 6), beaucoup plus vaste que ceux de la couche 12 et comparable en dimensions aux habitats gravettiens de la Vigne-Brun à Villerest (Combiér, 1982). Cet habitat ceinturé par un bourrelet de blocs calcaires et de castine présente deux ouvertures, l'une à l'est qui semble correspondre à l'accès principal, l'autre à l'ouest communiquant avec une petite zone d'activité située dans la partie la plus concave de l'abri. L'habitat est centré sur un beau foyer limité par quelques blocs sauf du côté nord-est qui sert au vidage des cendres. Il y fut récolté de beaux charbons qui permirent de dater cette occupation de 22400 B.P. (Gif. A n°92169). En bordure externe de l'habitat, côtés sud et est, se trouvaient les restes de deux accumulations d'ocre sensiblement équivalentes en superficie -environ deux tiers de mètre carré chacune-, plus ou moins circulaires et en dôme avec une épaisseur au centre d'environ 7 à 8 cm.

Du côté septentrional restant à étudier il existe peut-être, là encore, un terrassement destiné à agrandir le terre-plein naturel pour permettre l'implantation du campement comme tendent à l'indiquer, en bordure ouest de l'habitat plusieurs blocs dressés susceptibles à la fois de limiter et retenir les sédiments d'une terrasse artificielle.

L'outillage de ce niveau est constitué de nombreuses lamelles à dos étroites et élancées, souvent tronquées à une extrémité, parfois aux deux. Parmi les 13 burins mis au jour se remarquent 6 burins sur troncature oblique et 7 burins dièdres. Pour l'instant il n'y a aucun grattoir. L'absence de gravette et de burin de Noailles incite à attribuer cette industrie, achevant pratiquement sur le site la série périgordienne, au Périgordien VI ce qui semble bien s'accorder avec la datation obtenue.

L'étude mobilière indique qu'aucune matière siliceuse entrant dans la constitution de l'outillage n'est originaire des environs immédiats du gisement. Le silex utilisé provient essentiellement de gîtes périgourdiens (Bergerac, Belvès). Les occupants de l'abri sont arrivés d'une part avec un outillage lithique déjà opérationnel mais également avec quelques nucléus et blocs de silex de bonne qualité. Il sont repartis en n'abandonnant sur place que des outils apparemment usés, des lames brisées et des déchets de retouche. Parmi ces vestiges on rencontre ainsi de nombreux burins et d'abondantes "chutes" dont certaines remontent entre elles et, assez fréquemment aussi, sur les burins correspondants. Divers outils dont on ne trouve que les produits de ravivage semblent

finalement repartis avec leurs utilisateurs. Les remontages lithiques particulièrement abondants constituent ici un élément d'étude exceptionnel.

Cet habitat plus vaste que ceux de la couche 12 et organisé différemment offre probablement une autre signification paléolithique. En tout cas ses vestiges ainsi que ceux signalés précédemment dans les couches sus-jacentes suggèrent la présence probable de nombreux restes architecturés dans l'épaisse série périgordienne du gisement que l'on commence tout juste à aborder. Les résultats du sondage effectué précédemment dans les carrés 9B et 9C sont, à ce titre, très évocateurs. En effet, les multiples niveaux périgordiens traversés par ce sondage sont apparemment tous séparés les uns des autres par des stériles suffisamment importants pour protéger leurs vestiges qui ont laissé entrevoir plusieurs éléments de structures.

Conclusions

Nous avons particulièrement tenu à montrer dans cet exposé combien les résultats obtenus sur un tel gisement sont fonction des stratégies de fouille mises en oeuvre lors de son étude. Dans le cas présent d'une fouille d'abri dont le remplissage se prolonge par un dépôt de pente il semble donc indispensable que la fouille soit poussée suffisamment loin sur le talus. Ainsi, l'application de cette stratégie au Peyrugues a permis à la fois :

- d'aborder résolument le problème des limites d'espaces occupés par les groupes préhistoriques dans cet abri. Formes et dimensions des campements varient en effet en fonction de plusieurs facteurs : importance du groupe, habitudes culturelles, durée de l'occupation, topographie des lieux...

- de mettre à jour, lorsqu'elles existent, les structures périphériques des campements. Pour ce faire, la fouille dû être suffisamment vaste et ne pas se borner à la partie centrale de l'habitat généralement la plus riche en mobilier préhistorique mais pauvre en éléments architecturés, sauf pour ce qui concerne les structures de combustion. Les zones de bordure où le matériel archéologique est souvent moins dense s'avèrent par contre aptes à livrer des vestiges de structures limitantes.

- de mettre en évidence, parfois, l'existence de terrassements préalables à l'installation des campements. Ces aménagements, apparemment fréquents sur le site, ne sont étudiables qu'à condition de poursuivre la fouille au-delà du terre-plein naturel de pied de paroi.

- d'étudier la frange de dispersion archéologique aux abords immédiats des campements. Les restes fauniques y sont d'ailleurs souvent moins fragmentés.

- de lire de façon beaucoup plus sûre la stratigraphie préhistorique du gisement à partir de coupes sagittales complètes sur lesquelles les traces de terrassements sont parfaitement visibles.

- de remettre en cause ou de moduler quelque peu l'interprétation de couches archéologiques apparemment homogènes à la hauteur du terre-plein naturel mais se décompressant en plusieurs niveaux sur le talus.

- de révéler l'existence d'une occupation préhistorique originale (niveau 12a") dont les seuls vestiges observables sont localisés en contrebas de l'abri, sur le talus. Ce niveau qui témoigne d'une occupation humaine supplémentaire et pour le moins inhabituelle serait passé totalement inaperçu si l'étude du site s'était bornée classiquement à celle du terre-plein.

Bibliographie

- Allard M.** (1988) : *Les magdaléniens de l'abri des Peyrugues à Orniac (Lot) ; leur culture et leurs relations avec le milieu*. In préactes du colloque "Le peuplement magdalénien", Chancelade, pp.1-8.
- Allard M. et Juillard F.** (1988) : *Le Paléolithique supérieur de l'abri des Peyrugues à Orniac (Lot)*. Bull. Soc. Méridionale de Spéléo et Préhist., t. XXVIII, pp. 33-43.
- Chalard P.** (1992) : *Essai d'interprétation de l'industrie lithique ; technologie et économie du débitage et analyse de la répartition des silex ; un habitat du Magdalénien moyen (couche 3) du gisement des Peyrugues à Orniac (Lot)*. Mémoire de diplôme de l'E.H.E.S.S., de Toulouse, septembre 1992.
- Chalard P.** (1993) : *Solutréen supérieur et Badegoulien du gisement des Peyrugues à Orniac (Lot)*. Essai d'individualisation de deux niveaux en contact, par le biais de l'analyse techno-économique des industries lithiques. Mémoire de DEA, Toulouse-Le-Mirail, septembre 1993.
- Clottes J. Giraud J.P., Servelle C.** (1986) : *Un galet gravé badegoulien à Vers (Lot)*. Estudios en homeja al Dr. Antonio Beltran Martinez. Universidad de Zaragoza, 1986.
- Combiér J., Ayroles P., Porte J.L., Gély B.** (1982) : *Etat actuel des recherches à la Vigne-Brun, Villerest, Loire*. Actes du colloque : Les habitats du Paléolithique supérieur. Roanne-Villerest, 22-24 juin 1982.
- Le Tensorer J.M.** (1981) : *Le Paléolithique de l'Agenais*. Cahiers du Quaternaire n°3. CNRS Bordeaux.
- Rigaud J.P.** (1972) : *Gallia Préhistoire*, XV, fasc. 2.
- Rigaud J.P.** (1978) : *Gallia Préhistoire*, XXI, fasc. 2.
- Servelle C.** (1990) : *Des dalles pour les dieux et des cailloux pour les hommes dans les monts de Lacaune au III^e millénaire avant notre ère*. Colloque international : Le Chalcolithique en Languedoc, ses relations extra régionales. Saint Mathieu de Trévières, 20-22 septembre 1990.

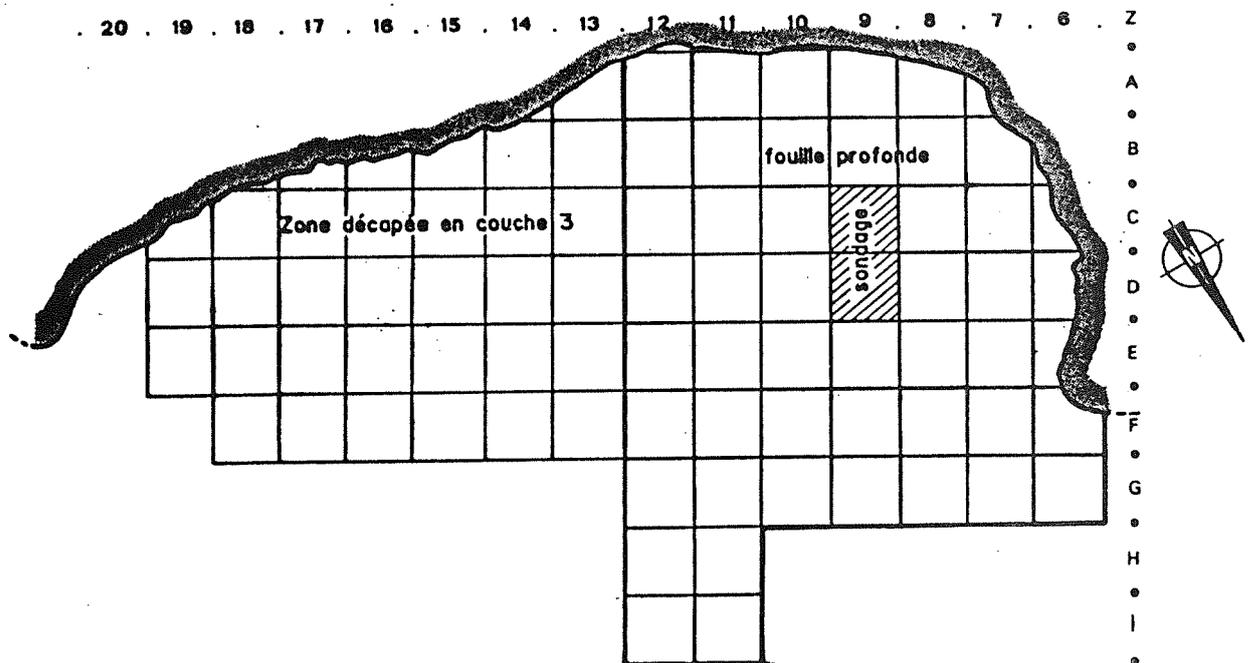


Fig. 1 : Plan des zones de travaux dans l'abri.

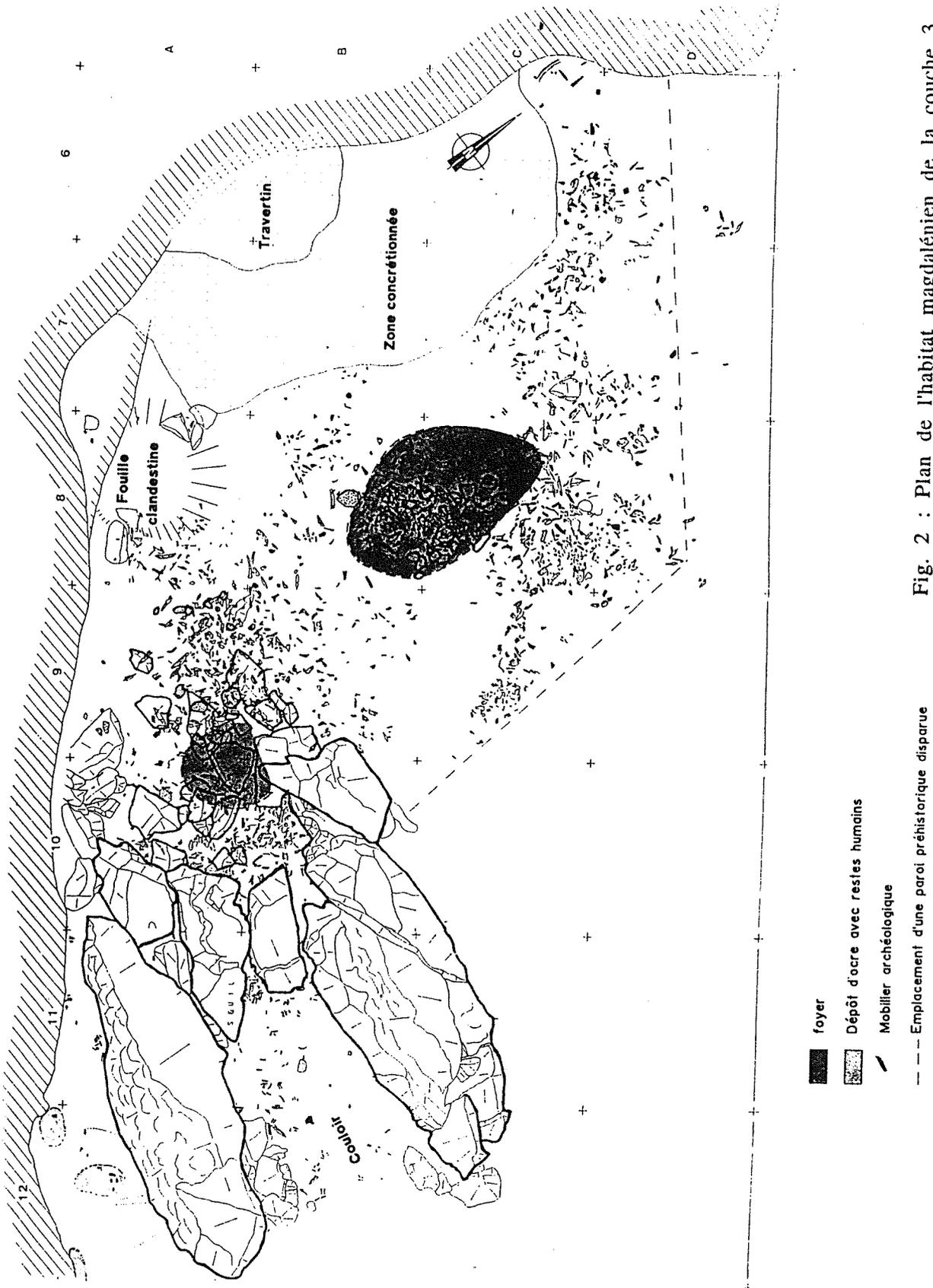


Fig. 2 : Plan de l'habitat magdalénien de la couche 3.

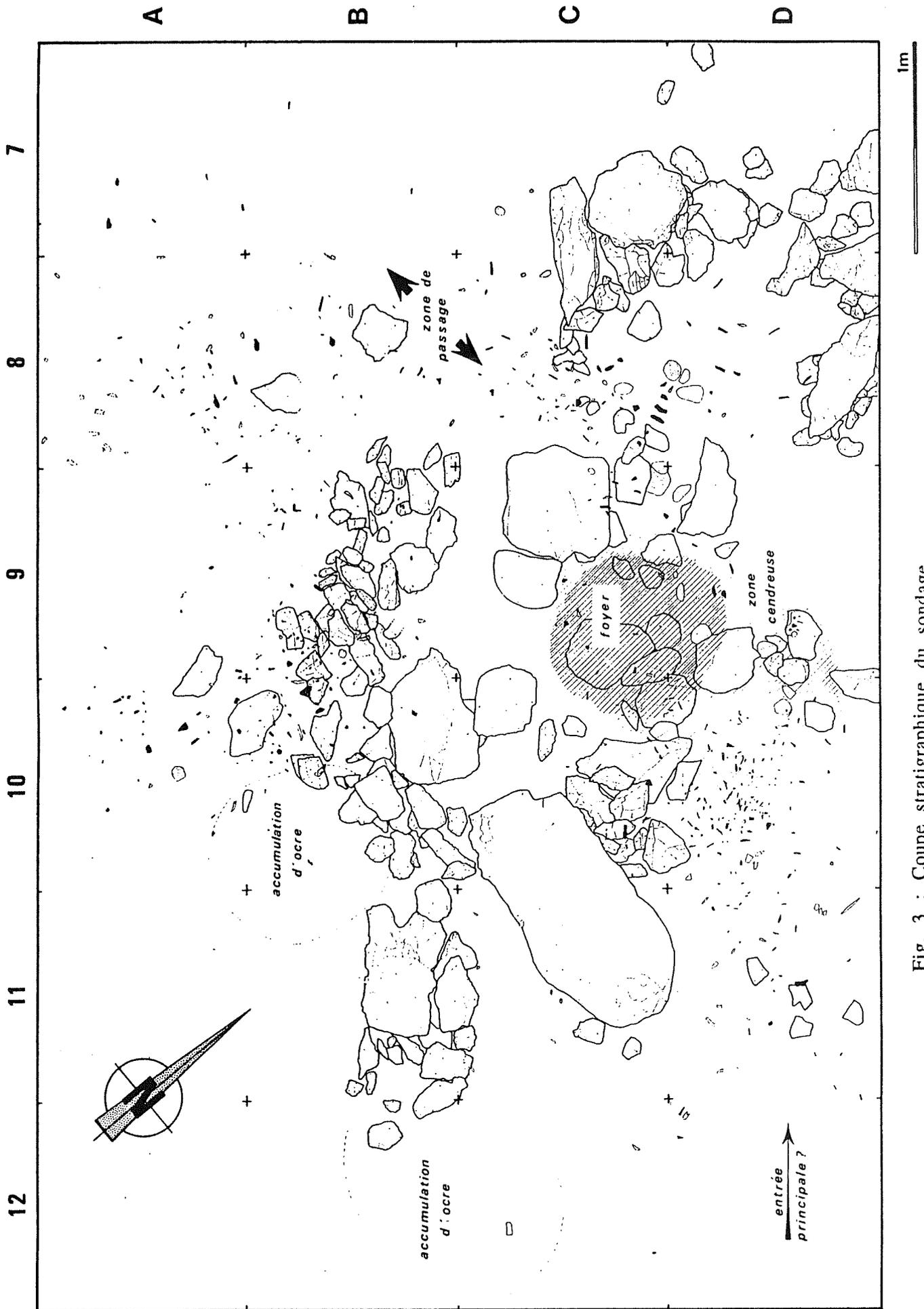


Fig. 3 : Coupe stratigraphique du sondage.

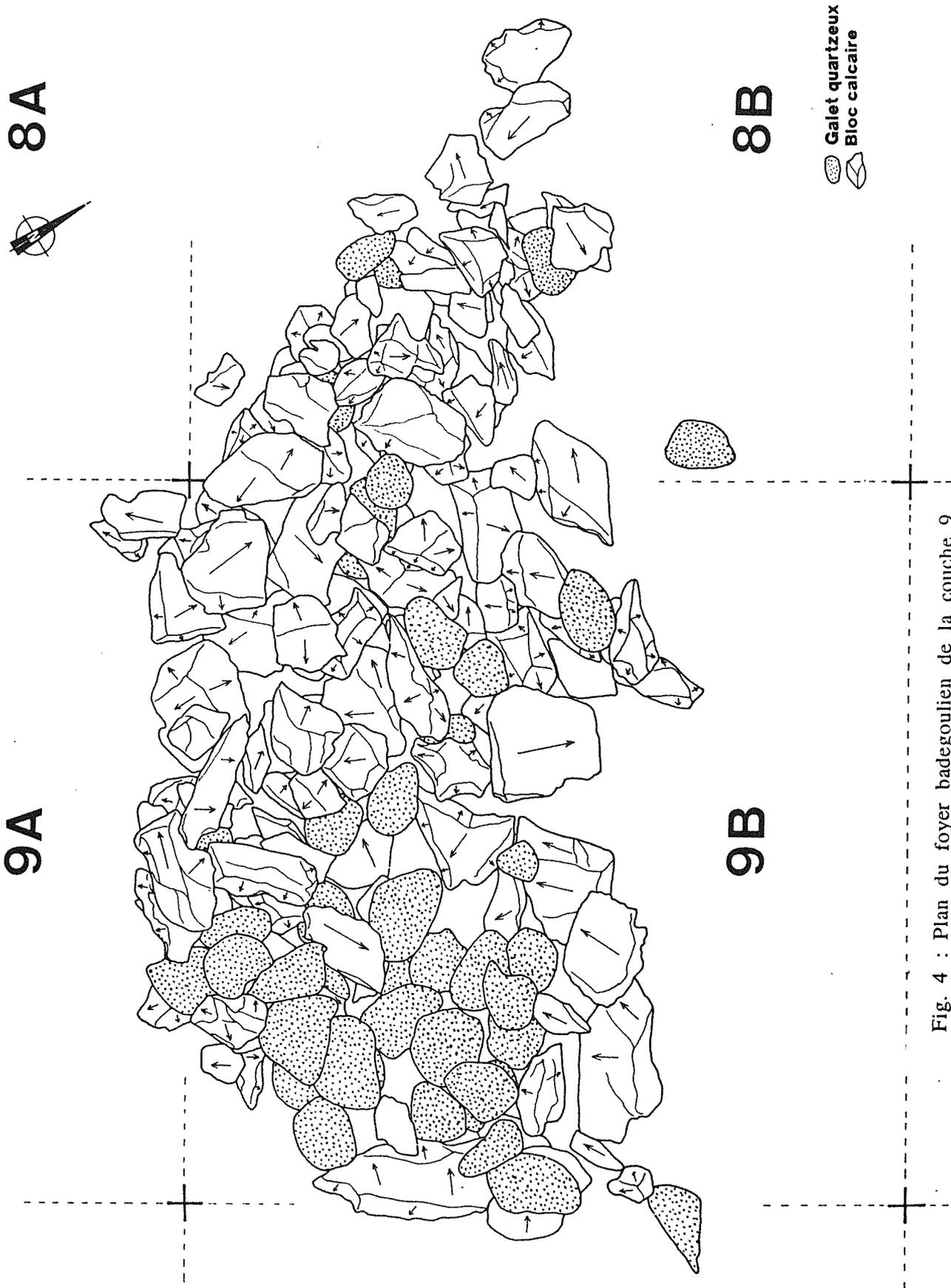


Fig. 4 : Plan du foyer badegoulien de la couche 9.

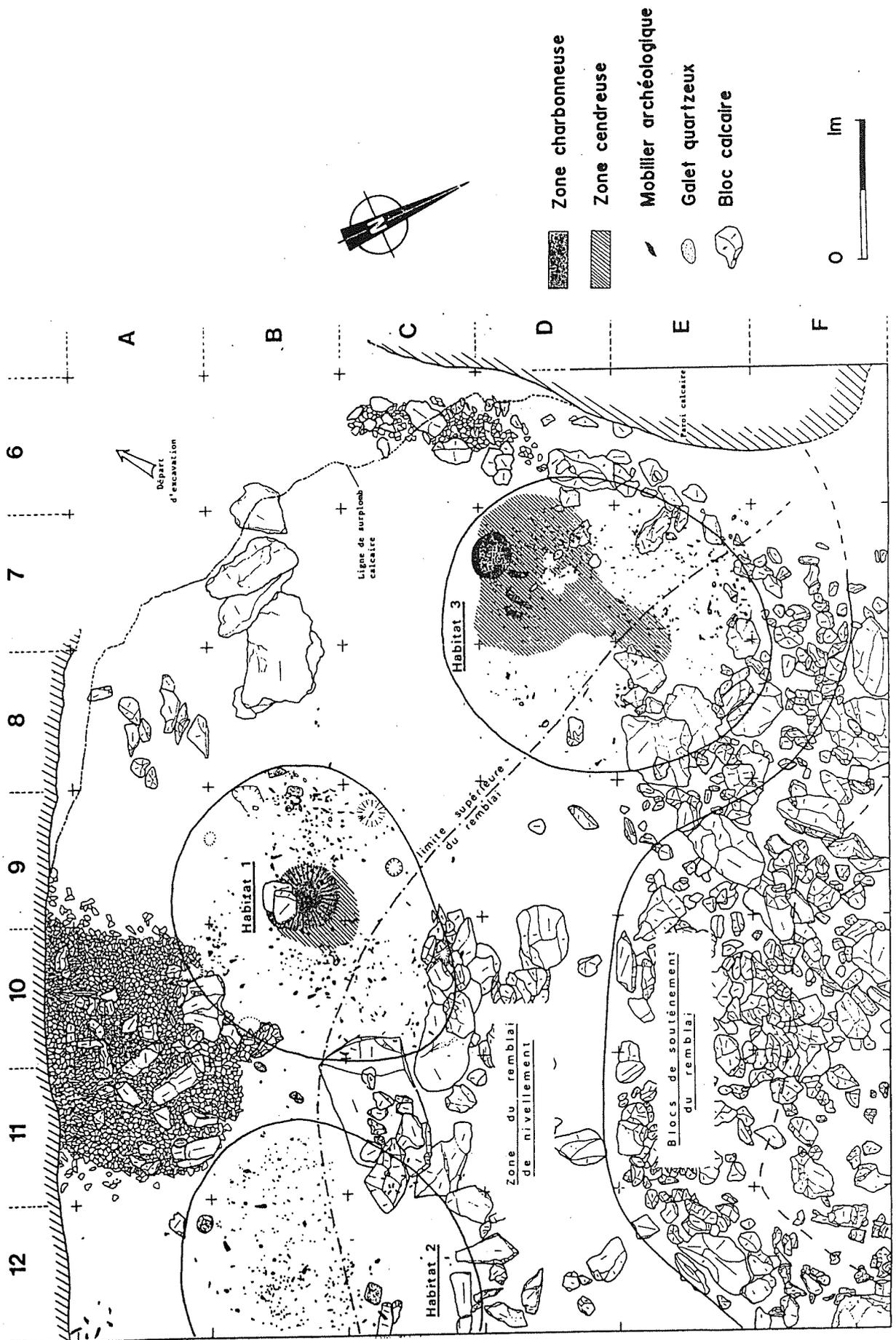


Fig. 5 : Plan partiel du campement de la couche 12a (Solutrén inférieur).

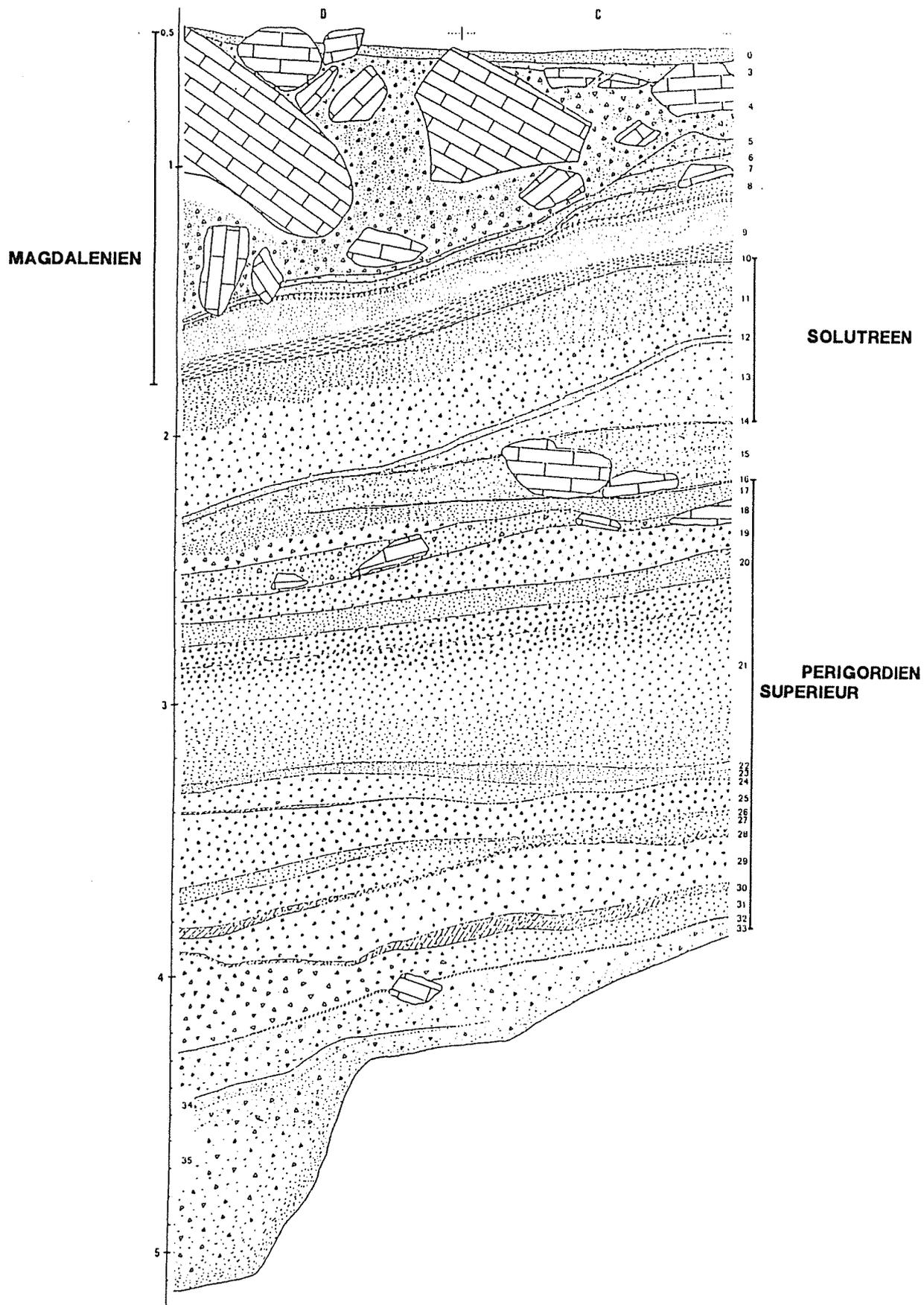


Fig. 6 : Plan partiel de l'habitat structuré de la couche 18, en cours de dégagement (Périgordien VI).